

LETEMPS.

ECONOMIE : «L'évasion fiscale est devenue un risque quantifiable pour les investisseurs»

Samedi 1 octobre 1005

Jean-Claude Péclet

John Christensen, coordinateur de Tax Justice Network.

L'évasion fiscale des personnes plaçant leur fortune «offshore» représente 255 milliards de dollars par année, estime l'organisation non gouvernementale Tax Justice Network (TJN) dans une étude parue ce mois (1). Ce manifeste coïncide avec le paiement par KPMG de 465 millions de dollars pour mettre fin aux poursuites judiciaires visant les schémas d'évasion fiscale que proposait le consultant. Changement de climat? John Christensen, coordinateur de TJN et coauteur de l'étude, le pense.

Le Temps: Pour un militant de la justice fiscale, votre début de carrière est paradoxal, puisque vous avez travaillé pour les autorités de Jersey, un des paradis fiscaux que vous épinglez aujourd'hui...

John Christensen: Je viens de là-bas! Après avoir travaillé pour Oxfam, je suis revenu à Jersey en 1987, à un moment où la finance «offshore» prenait un rôle dominant. Mon activité ne touchait que marginalement les questions fiscales internes. Je n'ai jamais caché ma désapprobation face au secteur «offshore», et quand je suis parti, le Financial Times m'a qualifié de «dissident le plus en vue de Jersey»...

Comme économiste du développement, je ne pouvais ignorer ce paradoxe: on parle de réduire la dette des pays les plus pauvres ou d'augmenter l'aide, alors que freiner la fuite des capitaux vers les paradis fiscaux serait plus efficace. Oxfam m'a recontacté en 1999, et nous avons publié l'année suivante un rapport qui a eu un assez large écho. Puis... il ne s'est rien passé pendant deux ans.

C'est alors que des organisations allemandes, suisses et britanniques se sont réunies à Florence et ont créé un réseau d'experts en fiscalité, devenu Tax Justice Network. Pour l'anecdote, les 18 premiers mois de mon activité comme coordinateur de ce réseau ont été financés par des habitants de Jersey!

– Comment évaluez-vous les fonds «offshore» et les montants échappant au fisc?

– Nous nous sommes basés sur trois sources: le World Wealth Report de Merrill Lynch/Cap Gemini, le Global Wealth Report de Boston Consulting Group et des recherches de McKinsey. Nous arrivons à une estimation de 11 à 12 trillions de dollars d'actifs détenus «offshore». En leur appliquant un rendement moyen de 7,5%, cela donne des revenus annuels de 860 milliards de dollars. Nous calculons que la différence entre les prélèvements à la source sur cette somme (7,5%) et le taux d'imposition moyen applicable aux fortunes déclarées de 1 million de dollars et plus (37,5%) représente 255 milliards de dollars. Cette estimation de l'évasion fiscale ne comprend pas le blanchiment des bénéfices par les sociétés transnationales.

Par comparaison, l'ONU estime à 195 milliards le budget nécessaire jusqu'en 2015 pour remplir les Objectifs du Millénaire et éviter des millions de morts inutiles dans les pays pauvres.

Quel type d'évasion est le plus important: celui des individus plaçant leur fortune «offshore» ou celui des sociétés transnationales par le mécanisme des prix de transfert?

Au Moyen-Orient et en Amérique du Sud, où 70% – respectivement 50% – des avoirs liquides et titres sont détenus «offshore», l'évasion fiscale privée est sans doute le phénomène le plus important. En Europe et aux Etats-Unis, l'évasion fiscale des entreprises devient un problème majeur. Des études récentes montrent que trois quarts des sociétés britanniques cotées en

Bourse ne paient pas d'impôt au taux normalement applicable.

– Votre réseau compte quelques dizaines d'experts, face aux dizaines de milliers de spécialistes du conseil fiscal. N'êtes-vous pas un pilote de 2 CV essayant de rattraper une Ferrari?

– J'observe un changement d'état d'esprit. Dans son dernier numéro, la revue Tax Notes International pose cette question: «Qui devrait prêter attention à un ramassis de gauchistes européens?» Et de répondre aussitôt: «Tous les CEO, selon KPMG!»

L'évasion fiscale est devenue un risque pour les investisseurs, ils commencent à le quantifier. Ce que fait par exemple Global Henderson, un important gérant de fonds. Le mois dernier, KPMG a payé 465 millions de dollars dans un arrangement extrajudiciaire après avoir reconnu sa responsabilité dans la vente de montages fiscaux «offshore» à une riche clientèle américaine. Sur son site internet, le consultant écrit que «l'environnement global a changé», notamment suite aux scandales Enron et Parmalat, et mentionne le rôle joué par Tax Justice Network. Alors je me dis que parfois, la 2CV peut rattraper la Ferrari...

– Néanmoins, votre mouvement va à contre-courant de la tendance actuelle qui est d'encourager la concurrence fiscale. Ce moyen, même imparfait, est le seul qu'on ait trouvé jusqu'ici pour freiner l'appétit de l'Etat. Que répondez-vous à cet argument?

– Que cela soit bien clair: nous ne sommes pas partisans d'une harmonisation fiscale, nous demandons un cadre international de coopération dans ce domaine et saluons les efforts de l'OCDE, de l'Union européenne ou de l'ONU, même si les travaux en cours comportent beaucoup de lacunes.

Sur l'argument de la concurrence, je pose depuis dix ans la question suivante: jusqu'où peut-elle aller avant qu'elle détruise un régime fiscal? A ce jour, je n'ai pas obtenu de réponse satisfaisante. La concurrence se joue sur un terrain qui n'est pas le même pour tous. Elle avantage les grandes entreprises par rapport aux petites, augmente le prix du travail des pays qui y cèdent en gonflant les prélèvements obligatoires. La concurrence fiscale est aussi antidémocratique, en privant les citoyens du droit de choisir les services publics qu'ils jugent nécessaires. Elle crée des distorsions dans les flux d'investissements mondiaux, les détournant vers des pays qui ne sont pas les plus productifs. Enfin, elle désavantage les petits investisseurs plaçant leur épargne retraite dans des sociétés qui embellissent leurs résultats à court terme en jouant sur les avantages fiscaux.

– La politique fiscale est un attribut majeur de la souveraineté d'un Etat. Si on vous suit, qu'en restera-t-il?

– Loin de la mettre en cause, nous pensons qu'elle peut ressortir renforcée d'une coopération. Nous avons pris des initiatives concrètes à ce sujet, par exemple en proposant un standard de reporting pour les industries extractives (pétrole, mines) palliant le manque de transparence qui caractérise aujourd'hui la déclaration de leurs bénéfices, leur origine et leur lieu d'imposition. C'est un modèle que nous aimerions étendre à d'autres secteurs. Comme économiste, je m'étonne toujours qu'il n'existe aucun concept clair et commun pour définir le profit des entreprises.

– Dans quel cadre, selon vous, devrait intervenir cette coopération?

– Le FMI a fait la preuve qu'il n'a ni les compétences, ni la volonté d'agir dans ce domaine. L'OCDE a développé une expertise importante, mais ne représente que les pays riches. Nous pensons que le cadre le plus approprié pour étudier l'impact des politiques fiscales et développer des standards de «best practices» serait une autorité au sein de l'ONU.

- La Suisse est l'un des 54 paradis fiscaux que vous identifiez. Le secret bancaire y est vigoureusement défendu par les banques – et la population, selon des sondages répétés. Quelle place occupe ce pays dans votre stratégie?

– C'est évidemment un acteur majeur. Dans le domaine de l'évasion fiscale toutefois, la responsabilité des autorités américaines et britanniques, qui ont développé le régime très étendu des «trusts», est prépondérante. La moitié des paradis fiscaux que nous identifions sont situés sur territoire britannique ou y sont liés. S'agissant de la Suisse, sa population devrait être plus consciente que les activités encouragées par le secret bancaire ont un impact global sur les personnes les plus pauvres et les plus faibles de la planète. Il y a aussi un enjeu de sécurité. J'ai pas mal voyagé en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, discuté

avec des jeunes d'Arabie saoudite. Ils savent tous comment la famille Saoud transfère les richesses du pays à l'étranger, alors qu'eux se retrouvent parfois sans emploi. C'est un facteur de désordre social.

– Vous venez de publier un rapport qui fait le point sur l'évasion fiscale. Qu'allez-vous faire maintenant?

– Un bon travail a été accompli au niveau théorique. Et nous sommes désormais bien implantés en Europe. Il reste beaucoup à faire auprès des populations d'Afrique et d'Amérique du Sud. Nous devons garder une vision d'ensemble, une démarche globale, sinon nous ne serons pas efficaces. La tactique du «name and shame» («désigner et dénoncer») permet d'identifier des cas exemplaires, mais elle a ses limites. Par ailleurs, j'insiste sur ce point, nous ne sommes pas contre la globalisation, ni contre le business. L'évasion fiscale est contraire à l'esprit d'entreprise. Il est plus facile de camoufler des bénéfices que d'innover.

(1) «Tax us if you can, the true story of a global failure», Tax Justice Network, septembre 2005 (téléchargeable sur <http://www.taxjustice.net>).

© Le Temps. Droits de reproduction et de diffusion réservés. www.letemps.ch